

L'OMS ET LE RISQUE DE DEFICIENCE AUDITIVE

Le bruit représente un sérieux danger dans plusieurs milieux de travail et environnements. Sur une certaine période de temps, si l'exposition au bruit venant de machinerie et d'équipement n'est pas éliminé ou sous contrôle, cela pourrait causer une perte auditive permanente et des acouphènes.

Plusieurs professions rendent les gens à risque de lésions à l'oreille: les pompiers, le personnel militaire, les disc-jockeys, les travailleurs de métro, d'usines, de la construction, les travailleurs sur autoroutes, les agriculteurs, les paysagistes, les professeurs en arts industriels et les musiciens entre autres.

La *Environmental Protection Agency (EPA)* estime qu'environ neuf millions de travailleurs sont exposés au bruit.

Certaines activités récréatives telles que la chasse, le tir, le motonautisme, le ski nautique, la motoneige, la motocyclette, le travail du bois, l'écoute de musique rock et le port de casques d'écoute stéréo sont également des sources potentielles de bruit dangereux.

Tout comme **les salles de cinéma, les systèmes de home cinéma**, les autoradios, les boîtes de nuit, les bars et les centres d'amusement.

L'exposition à des niveaux élevés de bruit dans le milieu du travail mène non seulement à une perte auditive mais également à du stress physique et psychologique et pourrait réduire la productivité.

Les données provenant d'études dans les pays à revenu intermédiaire et élevé, analysées par l'OMS, indiquent que chez les adolescents et les jeunes adultes de 12 à 35 ans, près de 50% s'exposent à des niveaux sonores dangereux. Un niveau sonore dangereux peut être par exemple l'exposition à plus de 85 décibels (dB) pendant huit heures ou plus de 100 dB pendant 15 minutes.

«En menant leur vie quotidienne en faisant ce qu'ils aiment, de plus en plus de jeunes se mettent en situation de risque de déficience auditive », relève le Dr Etienne Krug, Directeur à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) du département maladies non transmissibles, handicap, prévention de la violence et du traumatisme. « Ils doivent savoir qu'une fois l'audition perdue, elle ne reviendra pas. De simples mesures de prévention permettent aux gens de continuer à prendre du plaisir sans mettre leur audition en danger.»

L'écoute sans risque dépend de l'intensité du son, ainsi que de sa durée et de sa fréquence. L'exposition à des sons élevés peut provoquer une déficience auditive temporaire ou des acouphènes, une sensation de tintement ou de bourdonnement dans l'oreille. Lorsque le son est particulièrement fort, régulier ou prolongé, il peut entraîner des lésions définitives des cellules sensorielles de l'oreille, provoquant une déficience auditive irréversible.

Fixer une limite maximale d'exposition aux décibels

L'OMS recommande une limite maximale permise d'exposition au bruit de 85 dB sur le lieu de travail pendant huit heures au plus par jour. De nombreux clients des boîtes de nuit, des bars et des événements sportifs sont souvent exposés à des sons d'intensité encore plus forte et devraient donc réduire considérablement la durée de l'exposition. Par exemple, à un niveau de 100 dB, ordinaire dans ces circonstances, l'exposition ne doit pas durer plus de 15 minutes pour éviter tout risque.

Les adolescents et les jeunes peuvent mieux protéger leur audition en baissant le volume de leurs dispositifs audio personnels, en portant des bouchons d'oreille quand ils se rendent sur des sites bruyants et en utilisant, si possible, des casques ou écouteurs bien adaptés à annulation active de bruit. Ils peuvent aussi limiter le temps passé dans des activités bruyantes en se ménageant de courtes pauses et en restreignant l'usage quotidien des dispositifs audio personnels à moins d'une heure. Avec l'aide d'applications sur les smartphones, ils peuvent contrôler que le niveau sonore est sans danger. En plus,

ils devraient tenir compte des signes d'alerte d'une déficience auditive et faire contrôler régulièrement leur audition.

Les gouvernements ont également un rôle à jouer en élaborant et en faisant appliquer une législation stricte sur le bruit de nature récréative et en sensibilisant les populations aux risques de déficience auditive au moyen de campagnes d'information.

Les parents, les enseignants et les médecins peuvent apprendre aux jeunes la sécurité de l'écoute, tandis que les gérants des lieux de loisirs peuvent respecter les intensités sonores sans danger sur leur site, utiliser des limiteurs de la pression sonore et offrir des bouchons d'oreille et des salles de détente aux clients. Les fabricants peuvent munir les dispositifs audio personnels de fonctions de sécurité et apposer sur les produits et les conditionnements des informations sur la sécurité de l'écoute.

Alerter les jeunes et leurs familles

Pour marquer la Journée internationale de l'audition, organisée chaque année le 3 mars, l'OMS lance l'initiative «Écouter sans risque» pour attirer l'attention sur les dangers d'une écoute risquée et promouvoir des pratiques plus sûres. En collaboration avec ses partenaires dans le monde entier, l'OMS alertera les jeunes et leurs familles sur les risques de déficience auditive due au bruit et demandera aux gouvernements d'accorder une plus grande attention au problème pour la prévention générale des déficiences auditives.

Aujourd'hui dans le monde, 360 millions de personnes souffrent d'une déficience auditive modérée à profonde pour diverses causes, comme le bruit, des maladies génétiques, des complications à la naissance, certaines maladies infectieuses, des infections chroniques de l'oreille, la consommation de certains médicaments et le vieillissement. On estime que ces cas sont, pour une moitié, évitables.

Pour résoudre ce problème, l'OMS collecte des données et des informations sur la déficience auditive, afin d'en montrer la prévalence, les causes et les conséquences ainsi que les possibilités de prévention et de prise en charge; elle aide les pays à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de soins de l'oreille intégrés dans le système de soins de santé primaires et elle fournit des ressources techniques pour la formation des agents de santé.

La prévention est la clé lorsqu'on est en présence de bruit dangereux. Il n'est pas toujours possible d'éliminer ou de contrôler le bruit dans le milieu de travail ou l'environnement, alors il est important de le minimiser le plus possible.

[Communiqué de presse OMS du 25 février 2015](#)